

ASSEMBLÉE NATIONALE

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 976

présenté par

M. Mournet, M. Marchive, M. Marion, Mme Métayer, Mme Dubré-Chirat, Mme Peyron,
M. Bordat, Mme Clapot, Mme Rilhac, Mme Calvez et M. Cosson

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.